

- **ADMINISTRATION**

Avis de motion

Le conseil a donné un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement numéro 359-2019 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Octroi d'un contrat

Le conseil a résolu d'entériner l'octroi d'un contrat à Cubex limitée pour l'acquisition d'une remorque chauffante à asphalte, d'une somme de 39 000 \$, plus toutes les taxes applicables. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca